

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE



Date de génération de ce justificatif : 12/02/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

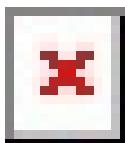
GAOUYAT ROBERT/BREIZH BROTHERS – Fonds de commerce

Référence : L027723

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 1 novembre 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Fonds de commerce



CESSION DE FONDS DE COMMERCE Aux termes d'un acte reçu par Maître Erwan LE ROUILLÉ, Notaire à SAINT-MALO, 9, Rue de Toulouse, le 9 octobre 2024, avec la participation de Me DEGANO, Notaire à ST MALO, La Société GAOUYAT ROBERT, dont le siège est à SAINT-MALO (35400) 15 rue de Dinan, identifiée au SIREN sous le numéro 534801246 et immatriculée au RCS de SAINT-MALO. A cédé à : La Société BREIZH BROTHERS, dont le siège est à SAINT-MALO (35400) 15 rue de Dinan, identifiée au SIREN sous le numéro 933 244 071 et immatriculée au RCS de SAINT-MALO. Un fonds de commerce de BOULANGERIE – PATISSERIE – CONFISERIE – SALON DE THE – GLACES – TRAITEUR – SANDWICHERIE exploité à SAINT MALO (35400), 15, rue de Dinan et 4 rue Robert Surcouf, sous le nom commercial LA FOURNEE MALOUINE. Moyennant le prix de 270.000 € Transfert de propriété – jouissance : 9 octobre 2024. Les oppositions seront reçues à SAINT-MALO (35400), 15 boulevard de la Tour d'Auvergne, en l'Etude de Maître Philippe DEGANO, Notaire, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC). Pour insertion Maître Erwan LE ROUILLE, notaire.

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
